

3.7

Avis d'audiences

3.7 AVIS D'AUDIENCES

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) JUIN 2013

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Jean Boissonneault, courtier en assurance de dommages Certificat n° 103732	2012-10-01(C)	M ^e Patrick de Niverville, président M ^{me} Anne-Marie Bourgeois, membre M ^{me} France Laflèche, membre	3, 4 et 5 juin 2013 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	5 chefs pour avoir fait des représentations fausses, trompeuses ou susceptibles d'induire en erreur (article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers et articles 2, 15, 16 et 37(7) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages).	Audition de la plainte
Claudia Royer, agent assurance de dommages Certificat n° 129948	2012-08-01(A)	M ^e Patrick de Niverville, président M. Raymond Savoie, membre M ^{me} Mireille Gauthier, membre	6 juin 2013 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages – Montréal	1 chef pour avoir fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme dans le dossier de l'assuré en ne cherchant pas à savoir si l'assuré obtiendrait une protection d'assurance responsabilité civile et en ne communiquant pas, ni à l'assuré ni à l'agent que la protection d'assurance responsabilité civile concernant notamment le transport d'animaux appartenant à autrui ne serait pas offerte (articles 16 et 28 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers et le Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i> , notamment les articles 37(1) et 37(6) dudit code).	Audition de la plainte

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) JUIN 2013

Partie intimée N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Nancy Grenier, 2013-01-01(E) inactive et sans mode d'exercice comme expert en sinistre Certificat n° 149092	M ^e Patrick de Niverville, président M ^{me} Éline Savard, membre M. Pierre Bergeron, membre	13 juin 2013 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	3 chefs pour avoir participé à la confection ou à la conservation d'une preuve la sachant fausse (articles 16, 20 et 58(6) du Code de déontologie des experts en sinistre); 2 chefs à l'effet que l'expert en sinistre ne doit pas induire un assureur en erreur, ni abuser de sa bonne foi ou user de procédés déloyaux à son endroit (articles 16 et 48 du Code de déontologie des experts en sinistre); 1 chef pour avoir exercé ses activités de façon malhonnête ou négligente (articles 11(2), 58(1) et 58(6) du Code de déontologie des experts en sinistre).	Audition de la plainte
Gabriel Michel Habib, courtier en assurance de dommages Certificat n° 181415	M ^e Patrick de Niverville, président M. Marc-Henri Germain, membre M. Luc Bellefeuille, membre	25 juin 2013 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages – Montréal	1 chef pour avoir fait défaut de rendre compte de l'exécution du mandat (article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers et les articles 25 et 37(4) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages); 4 chefs pour avoir négligé les devoirs professionnels reliés à l'exercice de ses activités (articles 9 et 37(1) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages).	Audition sur sanction

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – Juin 2013

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Guy Girouard 114771	(CD00-0979)	François Folot, président Gisèle Balthazard, A.V.A Ginette Racine, A.V.C	3 juin 2013 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Défaut de fournir aux assureurs les renseignements d'usage et/ou fournir de faux renseignements.	Audition sur culpabilité
			4 juin 2013 à 9h30		Défaut de respecter les exigences en matière de partage de commission.	
Fanny Huei-Fen Chen 107000	(CD00-0925)	François Folot, président Michel Gendron Dyan Chevrier, A.V.A.	10 juin 2013 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Ne pas chercher à avoir une connaissance complète des faits.	Audition sur culpabilité
			11 juin 2013 à 9h30		Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence et professionnalisme.	
					Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité. Avoir fait signer un document en blanc. Conflits d'intérêts.	
Pierre Cabana 105652	(CD00-0952)	Janine Kean, président Serge Bélanger, A.V.C Johanne Allard	12 juin 2013 à 9h30	Palais de Justice de Thetford Mines 693, rue Saint- Alphonse (Québec) G6G 3X3	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères.	Audition sur culpabilité
			13 juin 2013 à 9h30		Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents.	
			14 juin 2013 à 9h30			
Abdelkader	(CD00-0982)	François Folot,	18 juin 2013 à	Chambre de la sécurité	Falsification ou contrefaçon de	Audition sur

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – Juin 2013

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Idouche 167271		président Armand Éthier, A.V.C Jean Dion, A.V.A	9h30	financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	signature ou de documents.	culpabilité
Mark Habr 174948	(CD00-0989)	Janine Kean, président Marc Saulnier	19 juin 2013 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents.	Audition culpabilité /sanction
Jean Philippe De Grâce 180452	(CD00-0948)	François Folot, président Yvon Fortin, A.V.A Michel Gendron	20 juin 2013 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Falsification ou contrefaçon de signature ou de documents.	Audition sur culpabilité
Marie-Claude Dubois 110928	(CD00-0969)	François Folot, président Marc Gagnon, A.V.C Pierre Décarie	27 juin 2013 à 9h30 28 juin 2013 à 9h30	Commission des lésions professionnelles 3225, rue Cusson, bureau 3095, Saint- Hyacinthe (Québec) J2S 0H7	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Défaut de fournir aux assureurs les renseignements d'usage et/ou fournir de faux renseignements. Avoir déclaré faussement avoir agi comme agent souscripteur. Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	Audition sur culpabilité
Francis M. Cuggia 108558	(CD00-0819)	Sylvain Généreux, président	28 juin 2013 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau,	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères.	Audition sur requête

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – Juin 2013

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
		Marcel Cabana Ginette Racine, A.V.C		bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8		